

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

## AMENDEMENT

N° 19711

présenté par

M. Dharréville, M. Jumel, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne,  
M. Dufrègne, Mme Faucillon, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,  
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

-----

### ARTICLE 55

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.